

Communiqué de presse

Lyon, 28 septembre 2015

1^{er} semestre 2015 :
Carnet de commandes de 1,5 M€ au 30 juin
Maîtrise des charges conformément aux objectifs
Structure bilancielle solide avec 5,65 M€ de trésorerie
Acquisition de Fly-N-Sense

(en K€)	S1 2014	S2 2014	FY 2014	S1 2015
Carnet de commandes	nd	nd	nd	1 511
Chiffre d'affaires	517	368	939	400
Autres produits	585	136	721	187
Charges d'exploitation	2 017	1 293	3 310	1 346
Frais de personnel	1 992	1 783	3 775	1 153
Résultat d'exploitation	-3 745	-3 580	-7 325	-2 643
Résultat net consolidé	-7 876	-4 372	-12 248	-2 946
Capitaux propres & assimilé	1 618	-	4 397	6 155
Trésorerie	393	-	4 090	5 685

Les 6 premiers mois de l'exercice 2015 ont été marqués par de nombreux événements qui s'inscrivent tous parfaitement dans la stratégie mise en œuvre depuis 12 mois.

Cette stratégie peut se résumer en quatre axes forts :

- **Au plan commercial**, constituer et développer progressivement un carnet de commandes correspondant à une clientèle française et internationale de grands comptes, dans des secteurs d'activité où Delta Drone dispose d'une expertise métier. A cet égard, les efforts commerciaux sont couronnés de succès puisque, pour la première fois de son histoire, Delta Drone affiche un carnet de commandes de 1,5 M€ au 30 juin 2015, dont 400 K€ facturés sur le 1^{er} semestre et 650 K€ à facturer d'ici à la fin de l'exercice. Le niveau de ce carnet de commandes devrait rapidement progresser, comme en témoigne le récent contrat commercial signé avec Farmstar Expert en septembre dans le domaine de l'agriculture.
- **Au plan financier**, se doter des moyens financiers suffisants pour financer, en premier lieu le décalage potentiellement existant entre le niveau de carnet de commandes et le rythme de facturation, en second lieu les investissements de croissance, tant interne qu'externe (acquisitions et prises de participation). Parallèlement, gérer de manière rigoureuse le niveau des charges afin d'être assuré de la cohérence entre trésorerie disponible et consommation de liquidités dans un contexte de marchés émergents. De ce point de vue, les deux contrats d'OCABSA successifs permettent à Delta Drone de disposer d'un potentiel de 30 M€ de ressources additionnelles, dont 8 M€ déjà accumulés au cours du 1^{er} semestre. Dans le même temps, le niveau des dépenses d'exploitation (charges et frais de personnel) a été réduit, conformément aux objectifs, et correspondent à un rythme annuel de 4,5 M€ (2,3 M€ sur le premier semestre 2015).

- **Au plan opérationnel**, disposer à la fois d'une capacité d'exécution de proximité pour la partie acquisition des données (opérateurs de drones) et d'une infrastructure centralisée puissante pour leur traitement, intégrant un savoir-faire métier expert. En outre, s'assurer que les matériels mis en œuvre (systèmes de drones) sont en conformité avec les réglementations en vigueur, notamment celles relatives aux produits et biens à double usage, anticipant ainsi un inéluctable resserrement des réglementations internationales et nationales dans les pays où Delta Drone vise à opérer. Au 30 juin 2015, le réseau d'opérateurs, fédéré sous le label Delta Drone Network, compte 15 membres, dont deux situés en Afrique australe. Enfin, disposer de fonctions support pour assurer la formation des opérateurs (y compris des opérateurs salariés de clients dans certains cas) et pour gérer en toutes circonstances la légalité des missions et leur déroulement dans le respect de la protection des personnes et des biens. Ces tâches sont aujourd'hui confiées aux deux filiales Ecole Française du Drone – EFD et Drone Safety & Legal – DSL.
- **Au plan international**, créer ou acquérir des implantations dans des pays où les secteurs adressés par Delta Drone offrent un potentiel de développement important. Cette dynamique est illustrée par l'acquisition de Cap Minerals Africa (désormais dénommée Delta Drone Africa) en Afrique du Sud, pays qui compte environ 1 600 mines, et par la création de Delta Drone USA en Floride (USA) et de Delta Drone America à New York (USA).

De manière factuelle, les principaux événements qui ont marqué le 1^{er} semestre 2015 sont les suivants :

- **Février 2015** : acquisition de 50,1% de Cap Minerals Africa, société basée à Johannesburg (Afrique du Sud). Renommée Delta Drone Africa, la société a recruté deux premiers membres du réseau pour opérer des missions dans la zone de l'Afrique australe et de l'Océan Indien, les sociétés Mapali (Ile de la Réunion) et KTS (Afrique du Sud). De nombreuses discussions sont en cours, mais il faut noter que la réglementation autorisant l'utilisation de drones civils a été promulguée le 1^{er} juillet 2015 en Afrique du Sud.
- **Février 2015** : signature d'un deuxième contrat d'OCABSA avec le fond d'investissement Yorkville Advisors, portant sur un potentiel d'émission de 10 M€ d'OCA et 10 M€ de BSA (20 M€ au total). Ce contrat a été autorisé par l'AGE du 21 mai 2015.
- **Février 2015** : signature d'un accord de partenariat entre Ecole Française du Drone – EFD et ESMA – Ecole Supérieure des Métiers de l'Aéronautique, visant à créer ensemble un site de formation de télépilotes à Montpellier (34). Cet accord a suscité la signature d'un autre accord du même type en mai avec la société Beach Aviation Academy - BAA en Floride (USA), ESMA et BAA étant liés par des accords de coopération et d'échanges de pilotes.
- **Mars 2015** : création de la société DDrone Invest Inc. (USA) basée à San Francisco (CA, USA). DDrone Invest est une société d'investissement ayant pour objet de prendre des participations minoritaires dans des jeunes entreprises à fort potentiel relevant directement ou indirectement du secteur des drones civils, partout dans le monde. Un premier investissement a été réalisé en juin dans la société Elistair, à l'occasion d'une opération de levée de fonds. Elistair est une société française qui conçoit, fabrique et commercialise des stations d'alimentation filaire pour drones.

- **Mars 2015** : création du label Delta Drone Network visant à fédérer les opérateurs indépendants de drones civils qui sont en charge de l'acquisition des données sur sites. Dans le prolongement de ce label, Delta Drone a acquis (par augmentation de capital) 5% du capital de 11 des 12 membres français du réseau, afin de les soutenir financièrement et de les accompagner dans leur phase de démarrage.
- **Avril 2015** : signature d'un accord de partenariat entre Ecole Française du Drone – EFD et Minigroup, visant à créer ensemble un site de formation de télépilotes à Nantes (44). Minigroup figure parmi les leaders français de la distribution de drones civils à usage professionnels.
- **Juin 2015** : acquisition de 100% de la société Dronéo, basée à Tarbes (65). Dronéo dispose d'une clientèle régionale de grande qualité et d'une capacité commerciale importante sur l'ensemble de l'arc pyrénéen, notamment dans le secteur de l'hydrogéologie. L'orientation donnée à Dronéo est principalement commerciale, au service des membres du réseau Delta Drone Network et de la branche hydro de la filiale MTSI Hydrogéosphère.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2015 s'établit à 400 K€ et ne représente qu'une partie minoritaire du niveau de carnet de commandes, meilleur indicateur de mesure du niveau d'activité réalisé.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 187 K€ (585 K€ au 30 juin 2014) et correspondent uniquement à de la production immobilisée (9 drones Delta Y fabriqués et mis en service dans le réseau et à l'étranger).

Dans le même temps, les charges d'exploitation se sont élevées à 2,5 M€ (dont 0,15 M€ non récurrentes), conformément aux objectifs définis (les charges d'exploitation s'élevaient à 4 M€ au 30 juin 2014). La baisse des charges résulte d'un strict contrôle des dépenses et d'une baisse des effectifs. Au 30 juin 2015, Delta Drone comptait 27 salariés (contre 67 au 30 juin 2014) et le Groupe 36 personnes.

Compte tenu de 731 K€ de dotations aux amortissements et provisions, le résultat d'exploitation est négatif de 2 643 K€ (-3 745 K€ au 30 juin 2014), mais il est désormais parfaitement sous contrôle, en cohérence avec le niveau de trésorerie (5,6 M€ au 30 juin 2015) et le plan de financement du Groupe.

Après prise en compte du résultat financier et du résultat exceptionnel, le résultat net consolidé s'établit à -2 946 K€ (-7 876 K€).

En termes bilanciel, la structure du bilan a profondément évolué en 12 mois, dans le sens d'une amélioration très significative de tous les indicateurs :

- A l'actif, l'actif immobilisé représente 26,4% du total du bilan, contre 56,1% au 30 juin 2014, le stock 1,3% (contre 9%), les créances d'exploitation 16,5% (contre 29%) et la trésorerie 55,8% (contre 5,9%).
- Au passif, les capitaux propres et assimilés représentent 60,9% du total du bilan (contre 24,2% au 30 juin 2014), les provisions 4,2% (contre 0,8%), les dettes financières 12,4% (contre 25,1%) et les dettes d'exploitation 22,5% (contre 49,9%).

En résumé, le Groupe dispose désormais d'une structure financière très solide, la majorité du bilan étant constitué au passif des capitaux propres et assimilés (6,2 M€ sur 10,1 M€ de total de bilan) et à l'actif de la trésorerie (5,56 M€).

Événements postérieurs au 30 juin 2015 :

Plusieurs événements importants sont intervenus, le dernier en date du 25 septembre.

- Structuration de l'équipe dirigeante du Groupe : depuis le 1^{er} septembre, la direction opérationnelle du Groupe a été confiée à deux Directeurs Généraux Adjointes, David Morio en charge des ventes et du développement international, et Stéphane Copin, en charge des opérations. Placés sous l'autorité directe du PDG, ces deux DGA ont pour mission de conduire le développement opérationnel du Groupe, en France et à l'international, en profitant de leurs longues expériences professionnelles et de leur parfaite maîtrise de l'anglais.
- Signature d'un accord de partenariat entre l'École Française du Drone – EFD et l'INSAValor, organisme de formation continue de l'INSA Lyon. Ce partenariat prévoit la mise en place d'une formation en thermographie des bâtiments par drones et la création du premier certificat professionnel de formation des télépilotes. Ces deux projets sont majeurs pour l'ensemble de la filière drones : le premier ouvre un champ d'application très vaste sur des sites urbains où l'expertise professionnelle et le respect des règles de sécurité seront décisifs, le second est précurseur par rapport à la volonté affichée des autorités françaises et européennes de mieux qualifier le niveau de formation des opérateurs de drones civils.
- Accord commercial avec Farmstar Expert dans le domaine de l'agriculture de précision portant sur une première campagne de 15 000 ha de surface opérées en France. Ce contrat est l'aboutissement de 2 ans d'expérimentations qui ont permis de valider les aspects techniques et sécuritaires du projet. Les cultures obéissent en effet à des mécanismes agronomiques complexes, dont la surveillance et le pilotage ne peuvent s'improviser et dont l'efficacité résulte d'une longue expérience terrain, comme seuls Airbus DS et Arvalis Institut du végétal ont su le maîtriser après 15 ans d'existence. En outre, la situation géographique des parcelles à observer nécessite une attention particulière portée aux contraintes aéronautiques et au sol, dans le cadre de la prévention de la sécurité des personnes et des biens. A cet égard, la filiale Drones Safety & Légal est un acteur clé du projet.
- Acquisition de Fly-N-Sense : le vendredi 25 septembre dernier, Delta Drone et Viva Santé, actionnaire majoritaire de la société Fly-N-Sense ont signé un protocole d'accord portant sur l'acquisition par voie d'apport de titres payés en création d'actions nouvelles sous forme d'ABSA d'au moins 90% du capital de Fly-N-Sense. Fly-N-Sense, société créée en 2008 et basée à Bordeaux (33), est un acteur historique et emblématique du secteur des drones civils, qui dispose d'une gamme complète de drones, d'une forte capacité en ingénierie grâce à un bureau d'études composé de 9 ingénieurs de haut niveau, et d'une notoriété reconnue sur le marché spécifique de la prévention & surveillance des feux et incendies de forêts ainsi que sur le marché de la viticulture. Cette opération de rapprochement est soumise à l'approbation d'une future AGE de Delta Drone, qui sera très prochainement convoquée. Une fois l'opération finalisée, Viva Santé deviendra un actionnaire, purement investisseur dans le nouvel ensemble. Pour autant, il devrait rester un actionnaire stratégique (sans aucune implication dans la direction et la gestion du Groupe), disposant de la faculté de souscrire à une augmentation de capital future de Delta Drone à hauteur de 4 M€ par exercice des bons de souscription d'actions attachés aux actions prévues dans l'accord.



Confirmation du plan de marche

Douze mois après le lancement des plans de réorganisation puis de refondation, il ne fait désormais plus aucun doute que Delta Drone figure durablement parmi les acteurs incontournables du secteur des drones civils. La pertinence de son modèle économique et sa solidité financière sont d'autant plus ancrées dans le paysage du secteur qu'elles sont une combinaison d'audace et de vision à long terme. Le Groupe exécute son plan de marche, construit une relation commerciale durable avec des clients grands comptes, noue des accords internationaux et dispose des moyens financiers nécessaires pour financer le temps qui sépare aujourd'hui de l'arrivée à maturité du marché.

Enfin et surtout, Delta Drone conserve au rang d'une priorité absolue le respect des lois et règlements, tant en matière de produits et biens à double usage qu'au niveau de la prévention de la sécurité des personnes et des biens.

Contact Delta Drone



Jérôme Gacoin

01 75 77 54 65

jgacoin@aelium.fr